

REPUBLIQUE ET



CANTON DE GENEVE

POUVOIR JUDICIAIRE

A/831/2014

ATAS/610/2014

COUR DE JUSTICE

**Délégation des Juges de la Cour de justice en matière de
récusation**

Arrêt du 14 mai 2014

En la cause

Monsieur A_____, case postale _____, à Genève

demandeur

contre

Monsieur B_____, responsable du secteur C_____, Cour de justice, Chambre assurances sociales, rue du Mont-Blanc 18, case postale 1955, 1211 Genève 1

défendeur

Siégeant : Christine JUNOD, Présidente; Karine STECK et Maya CRAMER, Juges

Vu la demande de récusation du 13 mars 2014 de Monsieur A_____ (ci-après le demandeur) à l'encontre de Monsieur B_____ (ci-après le défendeur), responsable du secteur C_____ de la Chambre des assurances sociales de la Cour de justice ;

Vu la détermination du 10 avril 2014 du défendeur ;

Vu le courrier du 7 mai 2014 du demandeur indiquant qu'il retire sa demande de récusation ;

**PAR CES MOTIFS,
la Délégation des Juges de la Cour de justice**

1. Prend acte du retrait de la demande.
2. Dit que la procédure est gratuite.

La greffière

La présidente siégeant

Isabelle CASTILLO

Christine JUNOD

Une copie conforme du présent arrêt est notifiée aux parties à la procédure de récusation et une copie pour information est adressée aux autres parties à la procédure de fond par le greffe le